

CIRCULAIRE N° 00770

DU 24/02/2004

**Objet : Centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française.
Contingent kilométrique.**

Réseaux : Communauté française

Niveaux et services : Secondaire / Centres PMS (ordinaires et spécialisés)

Période: :

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés par la Communauté française

Autorités : Directrice générale

Signataire : Lise-Anne HANSE

Gestionnaires : Direction générale de l'Enseignement obligatoire - CPMS

Personne(s) ressource(s) : Guy Blin - Bureau 7011, C.A.E.

Boulevard Pachéco, 19, bte 0 – 1010 Bruxelles Tél.02/210.56.41

Référence facultative : CIRCULAIRE C.F. 2004 / 03 - PMS - 2/02/2004 9:20

Renvoi(s) : -

Nombre de pages : 2 pages

- annexes : 0

Téléphone pour duplicata : 02/210.56.41

Mots - clefs : Contingent 2004

Je soumettrai prochainement à la signature de Monsieur le Ministre Pierre Hazette, un projet d'arrêté accordant, pour l'année civile 2004, un contingent kilométrique aux membres du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux.

Je vous saurais gré de me communiquer le contingent souhaité par votre centre, en complétant le tableau joint à la présente. Il conviendra en outre, pour chaque membre du personnel qui sollicite un contingent, de le justifier par un calcul ad hoc dûment détaillé.

Je vous demande d'inviter les agents à privilégier, dans la mesure du possible, l'usage des transports en commun pour les déplacements de longue durée.

Je vous en remercie

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE.

CONTINGENT KILOMETRIQUE 2004

Centre P.M.S. de la C.F. (cachet)

Superficie du ressort	Nombre d'élèves du ressort	Nombre d'agents du Centre	Nombre de déplacements (année civile 2003)	Distance moyenne d'1 déplacement (année civile 2003)	Dépense totale (année civile 2003)	Contingent proposé (année civile 2004)	Dépense correspondante (année civile 2004)

Le(la) Directeur(trice) du centre:
(signature)